

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 6 septembre 2002

LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 2002

Chère collègue, cher collègue,

Ayant commencé dès la mi-août à colliger les éléments à incorporer dans cette missive, j'ai eu, tout comme vous d'ailleurs, à contrer certains des effets désagréables – en réalité, le sont-ils tellement ? – d'une température élevée jointe à un fort taux d'humidité. En de telles circonstances, et par voie de compensation, j'aurais trouvé utile que ma mémoire, dont la fidélité fond comme neige au soleil de mars, me rappelle que des pluies froides, fouettées par le vent, nous accueilleront d'ici peu !

L'APRUM S'OUVRE AU DIALOGUE

Le 5 août dernier, le Conseil a tenu une séance spéciale dans le double but de planifier ses activités pour le présent exercice et de déterminer les mesures les plus appropriées pour prendre en compte les propos tenus lors de l'Assemblée générale annuelle du 5 juin 2002. Au sujet de ce dernier point, le Conseil a tout particulièrement concentré son attention sur les paramètres relatifs à la politique de l'APRUM au sujet de son bulletin « Grains de sagesse » à propos duquel questions, suggestions et commentaires ont été formulés.

Le bulletin, publié deux fois l'an depuis l'automne 2000, véhicule des textes susceptibles d'intéresser les membres de l'APRUM tant par les sujets traités et les informations apportées que par les allusions – qui se veulent amusantes et instructives ! – à la petite histoire de l'établissement. Ces textes, dont plusieurs avaient été sollicités, n'ont pas jusqu'à tout dernièrement suscité beaucoup de controverses. À vrai dire, les sujets traités, tous plus intéressants les uns que les autres, ne s'y prêtaient peut-être pas. Par contre, le dernier numéro contenait des textes dans lesquels les auteurs ont pris nettement position sur des sujets que des collègues ont jugé comme constituant matière à controverse et à propos desquels des espaces suffisants devraient être aménagés pour permettre la libre expression d'opinions.

À vrai dire, dicit le Conseil, l'APRUM doit, dans la meilleure tradition universitaire, prendre les dispositions requises en cette matière. Pour réaliser son projet, l'APRUM utilisera les deux moyens de communication dont elle dispose, à savoir: ses Grains de sagesse et son site web. Voyons ce dont il s'agit.

LE

BULLETIN

Le bulletin, qui paraît deux fois l'an, est soumis à deux contraintes majeures: l'espace disponible (6 pages par numéro) et le coût de production (budget annuel de 2 500 \$).

Le Comité de rédaction, qui désire conserver suffisamment d'espace pour les fins définies par le Conseil, est disposé à ouvrir une chronique l'APRUM à l'écoute?) et à lui consacrer l'équivalent d'une colonne dans chaque numéro.

À l'évidence, cette ouverture au dialogue est loin d'être suffisante car l'espace, forcément limité, n'est disponible qu'une fois tous les 6 mois.

LE SITE WEB

Heureusement, l'APRUM dispose d'un site web aménagé grâce à l'initiative et à la compétence de son trésorier le professeur Jean-Robert Derome. Ce site, qui recèle de nombreuses et importantes informations sur l'Association, (texte de chacun des bulletins publiés, lettres du président, chronique nécrologique, etc.) est accessible en tout temps.

Le Conseil délimitera, à l'intérieur du site, un espace réservé aux expressions d'opinions, commentaires et autres propos que les collègues aimeraient formuler. Les textes qui y seraient insérés pourraient avoir, au besoin, la taille usuelle (environ 1 000 mots) réservée aux textes qui apparaissent dans les Grains de sagesse.

La fréquentation du site web de l'APRUM n'étant pas encore généralisée chez les membres de l'Association, et pour faciliter la diffusion des opinions présentes sur le site, la lettre mensuelle du président signalera l'existence sur ledit site de telles opinions.

EN BREF

Les dispositions prises par l'APRUM devraient, pour le moment du moins, permettre une honnête ventilation des opinions des collègues.

NÉCROLOGIE

Le temps qui passe, inexorablement, fourmille d'événements agréables et réjouissants accompagnés, malheureusement, par les deuils qui s'égrènent au fil des mois. La récente période ne fait pas exception; bien au contraire, car le « tribut prélevé » est vraiment exceptionnel.

Le 1^{er} mai dernier, la communauté universitaire perdait un de ses professeurs émérites, suite au décès de M. Zygmunt Jegier, à l'âge de 91 ans. Après avoir obtenu une maîtrise ès sciences (chimie), il œuvre (1937-1939) à l'Institut national d'hygiène de sa Pologne natale. Après la guerre, il obtient en Allemagne un doctorat en chimie, orientation toxicologie industrielle. Arrivé au Canada en

1951, il travaille dans divers organismes où il développe son expertise dans le domaine de la détection de la pollution de l'air et de l'eau. La qualité de ses travaux le signale à l'attention de l'École d'hygiène qui le recrute (1960) pour son Institut de recherche en hygiène industrielle et pollution.

Les travaux que M. Jegier y poursuit permettent, d'une part, de consolider les activités d'enseignement de l'École d'hygiène et, d'autre part, de déboucher sur la recherche pierre de touche pour les éventuels programmes des 2^e et 3^e cycles. Les subventions qu'il obtient et ses propres travaux lui permettent de jouer un rôle de pionnier et d'innovateur dans l'enseignement universitaire se rapportant au vaste secteur de la médecine du travail. Les développements spectaculaires enregistrés par la suite au Département de médecine du travail et hygiène du milieu découlent directement des initiatives prises en temps approprié par le regretté disparu. Ce qu'il a semé porte aujourd'hui beaucoup de fruits; qu'il en soit remercié.

Le 18 juin, la communauté universitaire apprenait le décès du professeur Alain Dardenne de l'École de design industriel de la Faculté de l'aménagement. Très tôt attiré par le secteur des réalisations concrètes, il entreprend des études à Liège où il obtient un baccalauréat en sciences appliquées (1962) et un certificat en design à l'Institut supérieur des Beaux-Arts (1966). Il complète sa formation par l'obtention d'un diplôme en design de l'Institut des arts graphiques de Montréal (1968).

Il œuvre tout d'abord comme professionnel dans l'entreprise privée puis se joint à la Faculté de l'aménagement à titre de chargé d'enseignement. Sa carrière s'y poursuit à titre de professeur adjoint (1977) puis d'agrégé (1984). La créativité du professeur Dardenne s'est manifestée éloquemment en ergonomie et en psychométrie appliquée. Les nombreux exhibits associés à ses travaux et à ceux de ses disciples ont fait l'objet de commentaires élogieux tout particulièrement dans le secteur des formes et des modèles adaptés au transport. Il est regrettable que son état de santé l'ait contraint prématurément à la retraite en juin dernier.

Monsieur André Naud, professeur retraité de la Faculté de théologie, est décédé le 28 juin dernier à l'âge de 76 ans. Après des études au Collège de Ste-Thérèse, il aborde la théologie au Grand Séminaire et après le stage réglementaire est admis dans la Compagnie de St-Sulpice. Par la suite, il entreprend à Rome des études en philosophie qui le mènent au doctorat. Après un stage de deux ans à Fukuoka, où il enseigne, en japonais, la philosophie occidentale, il entreprend une carrière de chercheur tant en théologie qu'en philosophie. La qualité de ses réflexions et de ses travaux l'amènent à jouer un rôle d'envergure dans la formulation des interventions du Cardinal Léger lors du récent Concile.

La carrière universitaire de M. Naud, entreprise en 1967, est marquée au coin d'un enseignement de qualité alimenté par les travaux de recherche qu'il poursuit en philosophie, en éducation et en théologie. Sa production intellectuelle se retrouve surtout dans les nombreux rapports où sa vaste

expertise est très souvent mise à contribution. André Naud, selon son collègue Guy Couturier, a pu « jeter un regard critique sur l'exercice du magistère dans l'église. Son analyse rigoureuse des textes et des attitudes de tous ceux qui remplissent la fonction d'enseignement suprême dans l'église a été publiée (Fidès 1987) sous le titre très significatif de son propos: Magistère incertain. » Sans faire plus de bruit qu'il ne faut, André Naud n'a cessé de mettre ses vastes connaissances à la disposition de ses contemporains lesquels en garderont un souvenir reconnaissant.

À la suite d'une longue maladie, et âgée d'à peine 68 ans, décédait le 8 juillet dernier Madame Jocelyne Guilbault dont la carrière universitaire s'est déroulée à l'École de service social de la Faculté des arts et des sciences. Après avoir obtenu un baccalauréat en 1953, elle entreprend des études en service social et obtient, à l'Université de Montréal, une maîtrise.

Ainsi formée, elle se consacre avec compétence au développement des activités coutumières de sa profession ce qui incite l'École de service social à retenir ses services à titre de professeur adjoint (1969). On lui confie la responsabilité, qu'elle assume avec compétence, de la coordination des stages de formation pratique. Consciente de l'importance de consolider la base de ses connaissances, elle s'inscrit au programme de doctorat en service social de l'Université de Toronto et en obtient un Ph.D. Cette dernière phase de sa carrière, surtout en ce qui a trait à la rédaction de sa thèse de doctorat, affecte la santé de Jocelyne Guilbault. Après une brève période de récupération, elle accepte une poste d'adjoint au directeur du Service facultaire de gestion des études de la Faculté des arts et des sciences où elle joue pendant plusieurs années un rôle important de conseillère auprès des étudiantes et étudiants.

Claude Gingras, chroniqueur à La Presse, faisait état le 20 juillet dernier du décès survenu quelques jours auparavant d'Antoine Reboulot distingué musicien dont la carrière s'est déroulée en Europe et au Québec. Il était âgé de 88 ans. Après des études à l'Institut des jeunes aveugles puis au Conservatoire National Supérieur de Paris, il entreprend une remarquable carrière d'organiste dont notamment celle de titulaire des orgues de Saint-Germain-des-Prés (1946-1967). Le Conservatoire reconnaît les talents d'Antoine Reboulot en lui décernant un premier prix d'orgue en 1936 et un premier prix de composition en 1947.

Arrivé à Montréal en 1967, il dispense de l'enseignement à l'Université Laval ainsi qu'aux conservatoires de Québec et de Trois-Rivières. à titre de professeur agrégé à la Faculté de musique (1972 à 1980), il apporte une contribution de qualité au milieu musical montréalais. On le regrettera.

Le décès subit de Mme Claire McNicoll, survenu le 26 juillet dernier, a profondément bouleversé la communauté universitaire québécoise. Géographe de formation (doctorat en géographie de l'école des hautes études en sciences sociales de Paris), elle a œuvré successivement à l'UQAM, à la Télé-université et

à la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Elle s'est jointe à l'Université de Montréal à titre de vice-rectrice aux affaires publiques (1991-1996) puis, après un court stage à titre de secrétaire générale de la Commission des université sur les programmes, elle revient (1^{er} juin 1998) à l'Université de Montréal cette fois à titre de vice-rectrice à l'enseignement du premier cycle et à la formation continue.

Dynamique, en pleine possession de ses dossiers et totalement vouée au développement et à l'épanouissement du monde universitaires québécois, Claire McNicoll a joué un très important rôle partout où elle a œuvré. Dommage que la vie lui ait fait faux bond !

La disparition d'un être cher constitue toujours un événement éprouvant. Que dire alors d'un accident de la route qui fauche tout net la vie d'un couple de septuagénaires en possession tranquille d'un bonheur construit à deux ! Il ne reste qu'à s'incliner, à regretter et – à pleurer. Et c'est dans ce contexte que le professeur Edmond Orban et son épouse ont quitté tragiquement la vie, ce 17 août 2002, alors que, au terme d'un séjour en Gaspésie, ils s'apprêtaient à prendre le chemin du retour.

Je rappelle en quelques mots les éléments majeurs de la carrière de M. Orban. Originaire de Belgique, il entreprend des études universitaires qui lui valent, successivement, une licence en science politique et en sociologie et un diplôme en sciences de l'administration. Inscrit aux études supérieures dans ces disciplines, il poursuit des travaux qui le mènent au doctorat décerné par l'Université de Louvain en 1967. Arrivé à Montréal au début des années '60, on le retrouve au Collège Brébeuf (1961-1966) puis au Collège Ste-Marie (1967-1968) où il dirige le Département de science politique. Impressionné par la qualité des travaux de M. Orban, le Département de science politique le recrute (1968) au rang de professeur agrégé.

Au cours de sa carrière, (il devient titulaire en 1976), le professeur Orban effectue des travaux importants notamment dans le domaine des relations entre le fonctionnement des structures fédérales et l'exercice des responsabilités confiées aux hautes cours (ou ce qui en tient lieu) dans les principaux pays où la situation s'y prête. Et il acquiert une notoriété qui dépasse largement les murs de l'établissement. Le professeur Orban a joué un rôle de tout premier plan dans son domaine; d'ailleurs, même après avoir pris sa retraite (1991), il n'a cessé de mettre sa vaste expérience au service des collègues de sa discipline tant en Europe qu'aux États-Unis .

LES GRANDS DOSSIERS

L'APRUM maintient sa vigilance sur l'évolution des dossiers majeurs de son répertoire. Voici, en bref, ce dont il retourne.

UN ORDINATEUR POUR LES PROFS

Ce dossier, à l'examen, comporte plusieurs éléments complexes tant au plan des principes sous-jacents qu'à celui des modalités de réalisation d'une entente éventuelle. Des échanges récents avec le représentant du vice-rectorat responsable du dossier laissent entrevoir des pistes de solution. Je vous reviendrai sous peu à ce sujet.

RRUM

Il est de notoriété publique que les bourrasques et tourbillons qui perturbent la gestion des grandes entreprises de même que les caractéristiques des marchés des valeurs de tout acabit affectent plus ou moins sérieusement la situation financière des portefeuilles voués à la gestion des caisses de retraite. Les nouvelles véhiculées par les médias et même par les journaux financiers ne manquent pas d'être inquiétantes.

La caisse du RRUM n'est certes pas à l'abri de ces perturbations encore que sa performance la place en relativement bonne position dans l'ensemble des caisses de même dimension (valeur > 250 M \$). C'était notamment le cas au 31 décembre 2001 alors que son rendement (6,0%) la plaçait au 2^e percentile par comparaison au rendement (0,3%) enregistré à la médiane des performances du groupe.

Si l'on en juge par l'évolution de certains indices, il semblerait que la « bonne » position de la Caisse dans le groupe de référence se maintiendra même si les rendements observés continuaient de fléchir. Quoi qu'il en soit, l'APRUM étudiera en profondeur l'ensemble de la situation et vous reviendra avec un exposé susceptible d'y jeter quelque lumière.

L'ASSURANCE-SANTÉ

La question des coûts afférents à la protection offerte dans le cadre du programme collectif d'assurance-santé Université de Montréal/Croix-Bleue fait présentement l'objet d'une démarche auprès de l'Université de Montréal et de la Croix-Bleue dans le cadre d'un réexamen des paramètres (franchise et coassurance) étroitement reliés au coût de la protection offerte. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de la pensée que j'ai développée dans ma lettre du 17 juin 2002. Ce texte, que vous pourrez retrouver sur le site web de l'APRUM, vous présente quelques-uns des tenants et aboutissants en cette matière.

ANNE, MA SŒUR ANNE, NE VOIS-TU RIEN VENIR?

L'horizon de l'APRUM est peuplé de bien des choses; aujourd'hui, j'en distingue quatre.

Il y a tout d'abord l'envahissement du campus par une belle jeunesse avide, notamment, de se préparer un bon « avenir », et disposée à « subir », sourire aux lèvres, les « outrages » que leur réserve la période traditionnelle de l'initiation.

Il y a également l'apparition du sport de compétition concrétisée par les équipes placées sous la bannière des CARABINS.

Concurremment, il y a la remise à l'horaire des déjeuners du troisième jeudi du mois Chez Lévêque, 1030 rue Laurier ouest, de 12:00 à 14:00. Les dates que vous retiendrez pour le trimestre d'automne: 19 septembre, 17 octobre et 21 novembre 2002. Les membres du Conseil seront heureux de vous y saluer.

Le journal FORUM, qui vous est accessible sur demande auprès de la Direction générale des communications et du recrutement (téléphone (514) 343-6030), a recommencé à paraître; vous y trouverez des informations dans nombre de sujets qui, j'en suis convaincu, sauront vous intéresser.

Avant de vous tirer ma révérence et de vous assurer de ma plus entière disponibilité, je vous invite à communiquer vos commentaires au secrétariat de l'APRUM (tel.: (514) 343-7635; courriel: aprum@assoc.umontreal.ca) et à fréquenter assidûment le site web de l'APRUM.

En tout cordialité.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp